

Ce dossier comporte les documents suivants :

- L'essentiel de la réglementation : exigences et obligations
- En résumé : guide d'utilisation synthétique de la méthodologie d'évaluation du risque chimique
- Processus d'évaluation du risque chimique : guide d'utilisation détaillé de la méthodologie d'évaluation du risque chimique

la méthodologie d'évaluation du risque chimique

- 4 fiches méthodologiques pour remplir l'évaluation
 - **Fiche 1** : Méthodologie d'évaluation
 - **Fiche 2** : Fiche d'évaluation récapitulative et/ou Fiche individuelle d'exposition aux agents chimiques dangereux pour les petites entreprises
 - **Fiche 3** : Liste des travailleurs exposés aux produits ou agents chimiques dangereux
 - **Fiche 4** : Fiche individuelle d'exposition aux agents chimiques dangereux
- **Annexe 1** : Définitions
- **Annexe 2** : Savoir lire les étiquettes

Les équipes **Santé Sécurité au Travail** des MSA Marne Ardennes Meuse et Sud Champagne mettent à votre disposition des outils d'aide à la réalisation de l'évaluation du risque chimique de votre entreprise.

Ces aides permettront aux employeurs de main d'œuvre de répondre aux obligations réglementaires de réaliser une évaluation du risque chimique, une liste des travailleurs exposés aux agents chimiques dangereux ainsi qu'une fiche individuelle d'exposition aux agents chimiques dangereux.

Vous pouvez disposer :

- d'une plaquette papier en vous adressant à votre Caisse, ou en la téléchargeant sur notre site www.msa085155.fr
- d'un logiciel informatique « MSA-ERC » également téléchargeable sur www.msa085155.fr. Grâce au logiciel, une liste des produits phytosanitaires est pré-enregistrée, les calculs ainsi que les impressions de documents (évaluation, liste des travailleurs exposés, fiche individuelle d'exposition) se font automatiquement.

Cette démarche s'intègre entièrement dans la démarche de réalisation du Document Unique d'évaluation des Risques Professionnels.

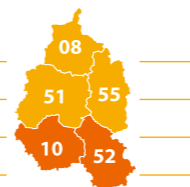


Association des Caisses de Champagne-Ardenne

MSA Sud Champagne MSA Marne Ardennes Meuse

Aube 03 25 43 54 52 03 26 40 88 11

Haute-Marne 03 25 30 33 16



Toutes les clés pour évaluer,

Maîtriser

LE RISQUE CHIMIQUE

en 3 étapes



Le risque chimique

En résumé

Guide d'utilisation synthétique de la méthodologie d'évaluation du risque chimique

Qu'est-ce qu'un agent chimique ?

Tout élément ou composé chimique, seul ou mélangé, tel qu'il se présente à l'état naturel ou qu'il résulte d'une activité professionnelle, qu'il soit ou non produit intentionnellement et qu'il soit ou non commercialisé.

La conjonction d'un agent chimique et d'une personne ⇒ induit un risque chimique

Qui est concerné ?

La prévention du risque chimique selon le décret du 7/03/2008 se fait pour tout travailleur (permanent ou occasionnel) qui transporte, manipule, utilise... des agents chimiques dangereux.

C'est l'employeur qui doit tout mettre en œuvre pour protéger ses salariés des risques liés à la manipulation des produits chimiques.

Évaluer le risque chimique : les étapes

1 Faire l'inventaire de tous les agents chimiques : produits phytosanitaires, hydrocarbures, fertilisants, produits de nettoyage... **Détails en 1a**

1b Localiser les agents chimiques sur le plan de l'exploitation. **Détails en 1b**

2 3 Déterminer le niveau de toxicité de l'agent chimique : classe de danger. Répertoire des phrases de risque de l'agent chimique et les associer aux classes à l'aide du **Tableau 1**. **Détails en 2a**

4 5 6 7 8 Évaluer le niveau d'exposition au produit chimique. C'est la combinaison entre la quantité annuelle de produit chimique utilisé, sa durée d'exposition et les conditions d'utilisation. Le calcul se réalise à l'aide des **Tableaux 2** et **3**. **Détails en 2b**

9 Déterminer le niveau de risque potentiel du produit chimique R. On associe le niveau d'exposition du produit chimique en le croisant à sa classe de danger (déterminée en **2a**) (**Tableau 4**). **Détails en 2c**

10 11 12 13 Établir le risque final R'. On associe au risque potentiel l'effet des mesures de prévention prises à l'aide du **Tableau 5**. On obtient le niveau de risque final R' qui permet de déterminer les actions de prévention à mener au sein de l'entreprise. **Détails en 2d**

– Réévaluer tous les ans –

Prévenir, les mesures à prendre

Principes généraux de prévention

- 1 - Éviter les risques
- 2 - Évaluer les risques qui ne peuvent pas être évités
- 3 - Combattre les risques à la source
- 4 - Adapter le travail à l'homme...
- 5 - Tenir compte de l'état d'évolution de la technique
- 6 - Remplacer ce qui est dangereux par ce qui ne l'est pas ou peu

- 7 - Planifier la prévention
- 8 - Prendre des mesures de protection collective en leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelle (utiliser les équipements de protection adéquats et assurer leur entretien)
- 9 - Donner des instructions appropriées aux travailleurs.

Informations

- Le médecin du travail au travers de la fiche individuelle d'exposition (**Fiche 2 ou 4**).
- Le salarié au travers de la fiche d'exposition et du document unique
- Les instances du personnel (DP ou CHSCT s'ils existent dans l'entreprise).

Fiche 1

Méthodologie d'évaluation

Connaître le niveau de toxicité du produit chimique

Tableau 1

Symboles de danger	Phrases de risque	Classes de danger
Xn - Nocif Xi - Irritant	Substances ou préparations non soumises à étiquetage Xn Nocif : R65 Xn Irritant : R36 - R37 - R38 - R43 - R66 - R67	Classe 1 Classe 2
Xn - Nocif Xi - Irritant C - Corrosif	Xn Nocif : R20 - R21 - R22 - R40 - R62 - R63 - R42 - R68 C Corrosif : R34 Xi irritant : R41	Classe 3
T - Toxique C - Corrosif	T+ Très toxique : R26 - R27 - R28 T Toxique : R23 - R24 - R25 - R45 - R49 - R 46 - R 60 - R61 C Corrosif : R35	Classe 4 (dont CMR 1 et 2)

Évaluer le niveau d'exposition au produit chimique

Tableau 2

Niveau d'exposition NE1 = Quantité x durée d'exposition		Quantité*			
		Petite	Moyenne	Importante	
Durée d'exposition	Courte	< 40 h par an	Faible	Faible	Préoccupant
	Moyenne	entre 40 et 120 h par an	Faible	Préoccupant	Important
	Longue	> 120 h par an	Préoccupant	Important	Important

* L'évaluation de la quantité du produit utilisée peut se faire en proportion de la quantité totale annuelle de produits chimiques utilisés sur l'entreprise.

Niveau d'exposition NE2 = NE1 x mode opératoire

Tableau 3

Mode opératoire* ou conditions d'utilisation		Niveau d'exposition NE1			
		Faible	Préoccupant	Important	
● Sans contact direct avec le produit	Ex. : déchargement, chargement, rangement, transport, système clos en permanence...	Faible	Faible	A surveiller	
	● Avec contact indirect avec le produit : - à l'aide d'un appareil - intervention sur équipement - sur végétal contaminé	Ex. : traitement pulvérisation au champ, machine cabine fermée, transvasement mécanisé (pompage, système clos mais ouvert régulièrement)...	Faible	A surveiller	A surveiller
	Ex.: nettoyage, maintenance, rentrée en parcelle avant date limite...	A surveiller	A surveiller	Préoccupant	
	Ex. : traitement pulvérisation à dos, chenillard, lubrification avec aérosol, système ouvert (peinture à la brosse, conditionnement de fûts)...	A surveiller	Préoccupant	Important	
● Avec contact direct manuel et/ou respiratoire avec le produit	Ex. : pose de graisse sur pièces métalliques, préparation de la bouillie, manipulation de semences traitées, utilisation dispersive (peinture pistolet), espace confiné, local clos...	Préoccupant	Important	Important	

* Il conviendra de choisir le mode opératoire le plus exposant pour l'utilisateur.

Fiche 1

Méthodologie d'évaluation

Déterminer le niveau de risque potentiel du produit chimique

Tableau 4

Niveau de risque R = NE2 x classe de danger		Niveau d'exposition NE2			
		Faible	A surveiller	Préoccupant	Important
Classe de danger (Reportez-vous au tableau La toxicité des produits) 1	Classe 1	Faible	Faible	A surveiller	A surveiller
	Classe 2	Faible	A surveiller	A surveiller	Préoccupant
	Classe 3	A surveiller	A surveiller	Préoccupant	Important
	Classe 4	A surveiller	Préoccupant	Important	Important

Déterminer le niveau de risque final R' du produit chimique après mesures de prévention

Tableau 5

Niveau de risque R' = niveau de risque R x mesures de prévention prises		Niveau de risque R			
		Faible	A surveiller	Préoccupant	Important
Mesures de prévention prises	- présence de protections collectives adaptées, - port de protection individuelles adaptées et entretenues, - hygiène, - formation des utilisateurs...	Faible	Faible	A surveiller	A surveiller
	Présence de protections collectives et individuelles mais inadéquates, mal utilisées ou mal entretenues	A surveiller	A surveiller	Préoccupant	Important
	Pas de protection	A surveiller	Préoccupant	Important	Important

Faible	Niveau de risque faible	Maintenir les mesures de prévention existantes
A surveiller	Niveau de risque à surveiller	Corriger et ou réajuster les mesures de prévention à envisager selon l'évolution du risque
Préoccupant	Niveau de risque préoccupant	Renforcer les mesures de prévention
Important	Niveau de risque important	Mettre en œuvre immédiatement des mesures de prévention permettant de ramener le niveau de risque à un niveau acceptable